



Droit du locataire, bail, préavis.

Par **valerie duchateau**, le **28/02/2017** à **12:57**

Bonjour,

Locataire d'un appartement, mon propriétaire m'a averti qu'il allait le mettre en vente, je dois donc partir pour fin août, fin de mon bail. (Mon proprio m'a prévenu dans les règles, courrier avec accusé de réception+ proposition de vente...) Ne voulant pas acheter ce bien, je dois donc partir.

Ma question est donc : ai-je un préavis à respecter pour partir ? puis-je partir avant ? sur quelle loi me reposer pour justifier mon départ ?

Merci de vos réponses.

Par **valerie duchateau**, le **28/02/2017** à **14:19**

Bonjour janus2,

Merci de votre réponse très rapide. Je suis pile dans la période alors, car mon bail se termine le 29 août. Je prends note de l'article! Grand merci à vous!

Par **Madoudou**, le **01/03/2017** à **10:23**

Bonjour,

Je loue un appartement non conforme, pas de compteur électrique mais défalcateur et je paie à l'agence sans reçu que je réclame depuis 3 ans. Sans ligne téléphonique aussi.

Quel sont mes droits ?

Merci.